Courbevoie et de la Chapelle-sur-Erdre : deux établissements se rapprochent de Perce-Neige

Au cours de l'année 2013, Perce-Neige s'est rapprochée de plusieurs associations en vue de reprises définitives. Deux d'entre elles ont décidé de rejoindre définitivement Perce-Neige.

« Les Varebois » à Courbevoie (Hauts-de-Seine) :

Ouvert en 1993 par l'Association ACAHDM (Association Courbevoisienne d'Aide aux Handicapés Déficients Mentaux), l'établissement des Varebois – désormais 'Maison Perce-Neige de Courbevoie' - accueille 27 résidents, dont un accueil temporaire, en situation de handicap.
Cet établissement (Foyer d'Accueil Médicalisé) dispose d'une implantation en plein cœur de ville, favorisant l'insertion sociale des résidents et un accès rapide aux commerces de proximité, ainsi qu'une accessibilité aux transports en commun.

Divers travaux d'aménagement et d'extension des locaux seront réalisés par Perce-Neige courant 2016.

L'Association « Le Chardon Bleu » à La Chapelle-sur-Erdre (Loire-Atlantique) :

A la fin des années 80, Perce-Neige a apporté un soutien technique et financier au Chardon Bleu pour la réalisation de son établissement. Situé sur le domaine familial de la Coutancière à la Chapelle-sur-Erdre, Le Chardon Bleu a ouvert ses portes en 1990, accueillant ses premiers résidents. Quelques années plus tard sera créé Le Chardon Blanc, adapté à l'accueil de personnes handicapées vieillissantes.

Perce-Neige et Le Chardon Bleu ayant une éthique et une vision similaires de la prise en charge des adultes en situation de handicap et des relations avec les familles, c'est tout naturellement que des échanges ont repris au cours de ces dernières années et qu'un rapprochement définitif a été mis en place.

Inauguration de la nouvelle Maison Perce-Neige d'Avignon

La nouvelle Maison Perce-Neige d'Avignon a été inaugurée le 26 juin 2014, en présence de plus de 200 invités. Cet établissement, qui se situait auparavant route du Lavarin (Avignon), a été repris en 2004 par Perce-Neige. Les locaux étant anciens et non adaptés, Perce-Neige a alors eu l'opportunité d'acquérir en 2009 un terrain sur lequel elle pourrait reconstruire un nouvel établissement. Le nouveau bâtiment est situé à proximité du centre-ville d'Avignon à Montfavet, au lieu-dit « Clos des Bastides », non loin de la zone commerciale « Mistral 7».

La Maison de Givrand fête ses 10 ans

Plus de 250 personnes ont participé, le samedi 6 septembre 2014, au 10ème anniversaire de la Maison de Givrand.
Le soleil était au rendez vous pour cet évènement festif et convivial. Le groupe vendéen « chansons d'occasion » qui revisite les classiques de la chanson française, de même qu'un DJ, ont animé cette journée, ponctuée par des discours, un barbecue et un lâcher de ballons.

Les Maisons Perce-Neige

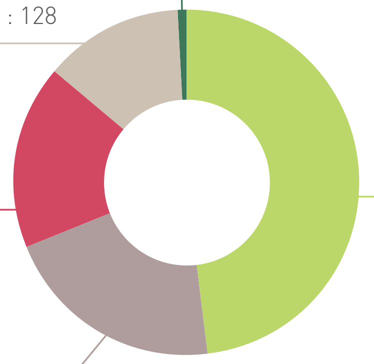

Les équipes de Perce-Neige

Fin 2014, Perce-Neige compte 993 salariés, au siège et dans les établissements, ce qui représente 752 ETP (Equivalents Temps Plein).

Les « Maisons Perce-Neige » : liste des 34 établissements par type de structure

- **Foyers de vie (FV) :** Sèvres, La Gaude, Juvigny-sur-Loison, Baracé, Mareil-sur-Mauldre, Moulins-la-Marche, Bagneux-Saumur, Givrand, Avignon, Condorcet, Saint-Paul-en-Jarez, Gourdon, Maing, Chauché, La Chapelle-sur-Erdre (2 établissements)
- **Foyers d'accueil médicalisé (FAM) :** Colombes, Castelnau-le-Lez, Mareil-sur-Mauldre, Gourdon, Maing, Chauché, Saint-Laurent-sur-Gorre, Brissac-Quincé, Marseille, La Chapelle-sur-Erdre (2 établissements), Courbevoie
- **Maisons d'accueil spécialisées (MAS) :** Bois-Colombes, Castelnau-le-Lez, Avignon, Condorcet, Mandres-les-Roses
- **Institut médico-éducatif (IME) :** Montélimar

102 bis, bd Saint-Denis - 92415 Courbevoie Cedex
Tél : 01 47 17 19 30 • Fax : 01 47 17 19 31
www.perce-neige.org

adfinitas © Perce-Neige

L'ESSENTIEL 2014

Avancer, ensemble.

L'année 2014 a été marquée par le lancement des travaux de la future Maison Perce-Neige de Boulogne-Billancourt destinée à accueillir des personnes atteintes du Locked-in Syndrome et des personnes tétraplégiques. Pour concrétiser ce projet innovant, Perce-Neige a travaillé en étroite collaboration avec l'Association ALIS ; il s'agira de la première Maison d'Accueil Spécialisée de ce type en France.

Cette année nous a également permis d'acter les reprises d'établissements à la Chapelle-sur-Erdre et à Courbevoie ; nous sommes ainsi heureux d'accueillir les résidents et équipes de ces établissements au sein de notre association.
Nous avons également poursuivi nos projets de nouvelles structures : une maison de vacances à Givrand et une maison des aînés à Juvigny-sur-Loison qui ouvriront leurs portes prochainement.

Ces reprises et nouvelles réalisations s'inscrivent naturellement dans notre stratégie de développement de structures adaptées aux personnes en situation de handicap. Malgré les efforts soutenus de nos tutelles et des divers intervenants du secteur médico-social au cours des dernières années, de nombreuses familles sont encore à la recherche de solutions d'accueil pour leur enfant handicapé.

Dans le contexte actuel de restructuration du secteur médico-social, nous devons faire preuve d'adaptation et d'innovation afin de poursuivre notre développement tout en continuant à défendre et promouvoir nos valeurs.

Christophe Lasserre-Ventura
Président

Perce-Neige au service des personnes handicapées et de leurs familles

Créée en 1966 par Lino et Odette Ventura, l'Association Perce-Neige mène des actions concrètes en faveur des personnes en situation de handicap : réalisation et gestion de « Maisons Perce-Neige » pour la prise en charge et l'accompagnement quotidien des personnes concernées, conseil et soutien auprès des familles, sensibilisation de l'opinion publique.
Au cours des quinze dernières années, l'Association a diversifié ses initiatives en créant différents types d'établissements : Foyers de vie, Foyers d'accueil Médicalisés (FAM), Maison d'Accueil Spécialisées (MAS). Des projets spécifiques pour l'accueil et l'accompagnement de personnes autistes et personnes handicapées vieillissantes ont également vu le jour.

NOS MAISONS

Une Maison de vie pour les personnes LIS à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine)

Perce-Neige a été alertée, il y a quelques années déjà, par l'Association ALIS sur le manque de places pour l'accueil des personnes atteintes du Locked-in Syndrome (LIS).

Ce syndrome dit « syndrome d'enfermement », se caractérise par une paralysie complète du corps (à l'exception des paupières et parfois des yeux), malgré une conscience et des facultés cognitives intactes. Il est généralement causé par un AVC (accident vasculaire cérébral) ou un traumatisme lésant le tronc cérébral. Cet état neurologique atypique nécessite une prise en charge très conséquente en investissement humain et matériel.

Perce-Neige et ALIS ont décidé d'associer leurs compétences pour créer une Maison d'Accueil Spécialisée située à Boulogne-Billancourt, dans un nouveau quartier facile d'accès. Perce-Neige a donc répondu à l'appel à projet lancé par l'ARS d'Ile-de-France et a obtenu une réponse favorable.
Ce nouvel établissement est destiné à prendre en charge 22 personnes avec LIS et des personnes tétraplégiques médullaires post-traumatiques.
L'ouverture est prévue en mai 2016.

Une Maison de vacances à Givrand (Vendée)

La commune de Givrand est apparue comme une évidence pour le projet de création d'une deuxième Maison de vacances (après celle de Nyons) : sa situation géographique (bord de mer), la disponibilité d'un terrain voisin à la Maison Perce-Neige existante et les relations harmonieuses avec la Mairie sont des atouts essentiels pour la réussite de ce projet.

La Maison Perce-Neige de Givrand est un Foyer de Vie, ouvert en 2003, qui accueille actuellement 32 résidents adultes handicapés mentaux.
L'intégration de la Maison dans la petite ville de Givrand est exemplaire, grâce à la bonne entente entre tous les acteurs du projet : familles, élus, habitants et résidents.

La Maison de vacances de Givrand est en cours de construction sur le terrain mitoyen de la Maison Perce-Neige.
Les travaux ont démarrés en septembre 2014 et devraient être achevés début 2016.

Une Maison des Aînés à Juvigny-sur-Loison (Meuse)

La municipalité de Juvigny-sur-Loison a accepté de mettre à la disposition de Perce-Neige les bâtiments « Abbaye » et « ancienne école » pour la réalisation de ce projet dans le cadre d'un bail emphythéotique.

Cette nouvelle structure (Foyer d'Accueil Médicalisé) accueillera 10 personnes handicapées âgées de 40 ans minimum (et sans limite d'âge) et viendra en continuité du Foyer Occupationnel actuel qui accueille 32 résidents. L'organisation de la Maison des Aînés et du Foyer Occupationnel sera transversale afin de valoriser les synergies possibles entre les deux structures. La Maison des Aînés offrira aux résidents les moyens de poursuivre leurs activités quotidiennes, de stimuler et d'entretenir les acquis, de favoriser les relations avec autrui, d'éviter l'isolement.

Maison de vacances de Givrand

COMPTES

Les principales données du Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Les ressources globales de Perce-Neige et leurs emplois en 2014 (en M€ *)

Origine des ressources 2014 – 72,5 M€

Les Conseils Généraux et l'Etat (Agences Régionales de Santé) assurent la principale ressource de l'Association (57,1 M€) en finançant l'essentiel (presque 95 % en 2014) des budgets de fonctionnement des 34 établissements de l'Association. Mais les fonds provenant de la générosité du public demeurent une ressource indispensable pour l'Association, afin de lui permettre d'assurer ses missions en faveur des personnes handicapées et de développer des nouveaux projets. En 2014, 14 M€ ont été collectés grâce au soutien fidèle des donateurs et testateurs qui permettent ainsi à l'Association d'inscrire son action dans la durée.

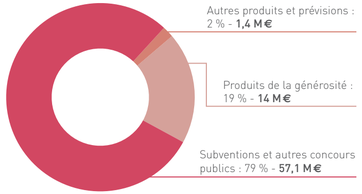

Emploi des ressources 2014 – 72,5 M€

Les ressources de l'Association sont principalement destinées aux missions sociales (84%) (fonctionnement des Maisons, sensibilisation à la cause du handicap). Les autres frais (fonctionnement y compris communication, frais de gestion des dons et legs et provisions) représentent 4,4% du total des charges, conformément à la politique de maîtrise de ces dépenses définie par l'Association. Le solde des ressources est affecté aux nouveaux projets de Maisons et aux réserves permettant de pérenniser les actions de l'Association (cf infra - Bilan).

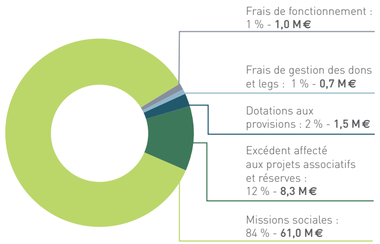

Les emplois en 2014 financés par la générosité du public - 18,7 M€

Répartition des emplois de 18,7 M€

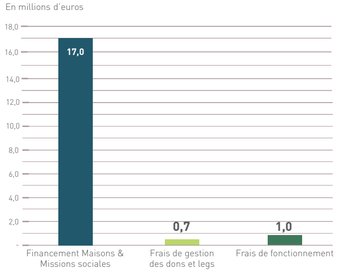

Cette année 2014 est marquée par l'achèvement de 2 projets immobiliers (Avignon, Juvigny) et l'acquisition d'un bien immobilier hébergeant un foyer (Courbevoie lié à la reprise de l'établissement) : ces projets associatifs représentent au total 13,2 M€, ce qui explique le niveau historique des emplois affectés aux actions en faveur des personnes handicapées à plus de 91 % (contre 77 % en 2013) : au delà de ces financements d'investissements, les ressources de la générosité ont couvert la prise en charge des résidents dans les Maisons (budget de fonctionnement) à hauteur de 3,6 M€ ainsi que les actions de sensibilisation auprès du grand public comme des partenaires et administrations pour un montant de 0,2 M€.

- Les frais de collecte et de traitement des dons et legs s'établissent à 0,7 M€, soit un ratio de 3,8 % par rapport aux ressources de la générosité en 2014.
- Enfin, le budget des frais de fonctionnement (frais de communication, charges liées au fonctionnement général de l'Association et charges exceptionnelles) reste maîtrisé comme les années précédentes.

Soit, pour 100 € provenant de la générosité

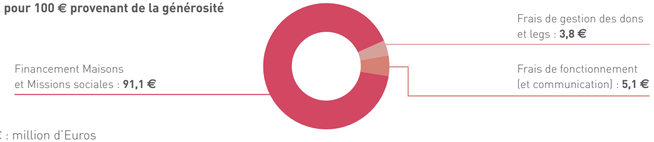

* M€ : million d'Euros

Le bilan simplifié (en M€ *)

ACTIF	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
Actif immobilisé	100,8	91,6
Actif réalisable et disponible	109,1	106,4
Total général	**209,9**	**198,0**

PASSIF	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
Fonds associatifs	173,1	160,9
Provisions et fonds dédiés	7,2	6,6
Emprunts et Dettes	29,6	30,5
Total général	**209,9**	**198,0**

L'actif immobilisé est principalement constitué des investissements réalisés pour les «Maisons Perce-Neige» (bâtiments, matériels, équipements) : «Maisons» déjà en fonctionnement et projets en-cours de constructions et/ou de travaux (nouvelle Maison pour personnes atteintes du LIS à Boulogne, centre de séjours à Givrand) pour l'hébergement et l'accompagnement des résidents accueillis. **L'actif réalisable et disponible** intègre les créances sur les financeurs et la trésorerie (placée avec l'exigence de sécurité suivant la politique définie par le Conseil d'Administration).

Apports de la générosité (dons et legs) contribuant au financement des Maisons.

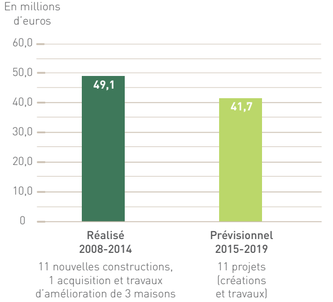

Les fonds associatifs représentent principalement les apports cumulés provenant de la générosité du public, affectés à la réalisation des Maisons Perce-Neige déjà opérationnelles (soit 53,9 M€ au 31/12/2014) et aux réserves constituées par l'Association pour financer des nouveaux projets et pour assurer la qualité et la pérennité de ses missions. Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale du 22/06/2015 a décidé l'affectation des réserves suivantes :

Réserves pour projets immobiliers de Maisons (construction-amélioration-extension) - en M€	41,7
Réserves de fonctionnement pour les Maisons (part des charges non couvertes par les financeurs publics) et pour l'Association (missions de sensibilisation et de gestion de projets) - en M€	25,6

Les emprunts et dettes intègrent les dettes courantes et les prêts aidés qui constituent la ressource complémentaire aux subventions et aux fonds propres, pour le financement des Maisons.

Tranparence et contrôles

Comité de la Charte

Perce-Neige est membre du Comité depuis 1996 et se soumet à son contrôle dans le cadre des règles de transparence et de déontologie auxquelles l'Association se conforme. Son agrément a ainsi été une nouvelle fois reconduit en 2012 pour une période de 3 ans.

Cour des Comptes

Dans le cadre des contrôles des organismes faisant appel à la générosité, Perce-Neige a été contrôlé en 2009 par la Cour des Comptes. Le rapport public (disponible sur le site internet) a mis en évidence le développement de Perce-Neige et la maîtrise des frais de fonctionnement et coûts de collecte.

Comissaires aux comptes

Conformément aux obligations légales, les comptes annuels 2014 ont été contrôlés par un commissaire aux comptes (Cabinet JEGARD) qui les a certifiés. Ils ont été approuvés par l'Assemblée générale du 22/06/2015.

« L'essentiel » des données financières 2014

Commentaires du Trésorier de l'Association, Jean-Louis Auque

2014 a confirmé une nouvelle fois la confiance de nos généreux donateurs, partenaires et testateurs qui s'est traduite par des ressources de la générosité du public atteignant 14 M€. Grâce à votre fidèle soutien à son action, Perce-Neige a pu cette année achever la réalisation de trois projets immobiliers et poursuivre les constructions de deux nouvelles structures qui ouvriront dès 2016 (Maison « Lis » à Boulogne-Billancourt et Centre de séjours de Givrand).

La générosité du public constitue ainsi une ressource pour agir en faveur des personnes handicapées, et ce d'autant plus précieuse que le contexte budgétaire de nos tutelles compétentes (Conseils départementaux et Agences Régionales de Santé qui couvrent l'essentiel du budget de fonctionnement des établissements) est de plus en plus contraint.

Pour une part prépondérante, soit plus de 91% en 2014, elle est directement affectée aux missions sociales : gestion et accompagnement de nos établissements (soit 34 établissements au 31/12/2014, compte-tenu de la reprise des établissements situés à Courbevoie et à La Chapelle-sur-Erdre), sensibilisation auprès du public, soutien à des projets innovants et financement des projets immobiliers.

Les autres charges restent à un niveau maîtrisé, conformément à la politique de prudence et de bonne gestion définie par le Conseil d'Administration.

Avec la volonté de renforcer la pérennité de ses actions au service des personnes handicapées, l'Association a maintenu sa politique d'affectation de l'excédent 2014 (actée par l'Assemblée Générale de juin 2015), en projets immobiliers d'une part et en réserves de fonctionnement d'autre part, réserves dotées pour garantir sur 5 ans la qualité de la prise en charge des résidents de nos « Maisons » Perce-Neige ainsi que la continuité du fonctionnement et le bon achèvement des projets associatifs.

Les informations de ce document sont issues des rapports moral et financier de l'année 2014 et sont disponibles sur notre site internet www.perce-neige.org. Les comptes annuels sont disponibles sur le site du Journal Officiel et peuvent être transmis sur simple demande écrite par courrier ou par courriel sur notre site internet.